

CORRIGE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA MORALE

-Probatoire C 2018

Sujet 1 :

Introduction

Préambule(amener le sujet) :Par définition des mots monarchie et dictature

- Monarchie : régime politique dans lequel l'autorité est détenue par un seul individu
- Dictature : régime politique dans lequel un individu ou un groupe d'individu exerce tous les pouvoirs de manière arbitraire

Problématique : quelles sont les similitudes et les divergences de ces deux régimes politiques ?

Annoncer le plan :

- 1) Les similitudes et les divergences concernant le mode d'accès au pouvoir
- 2) Les similitudes et les divergences relatives à l'exercice de ces pouvoirs

Développement

I- Les similitudes et les différences relatives au mode d'accès au pouvoir

1) Les similitudes :

- Exceptionnellement , l'accès au pouvoir en monarchie est héréditaire tandis que dans la dictature, il peut survenir la suite d'un coup d'Etat ou d'une crise sociale, politique et économique. Cas de l'Angleterre pour la monarchie, cas d'Hitler en Allemagne, Mussolini en Italie, Franco en Espagne et de nombreux pays africains au lendemain des indépendances pour la dictature.
- Le monarque ou roi accède au pouvoir de manière légitime alors que le dictateur arrive de façon illégitime
- Certains dictateurs accèdent aussi au pouvoir par voie électorale, cas du Burundi avec Nkurunziza ou de Joseph Kabila en RDC, ce qui n'est pas le cas des régimes monarchiques

Transition :

II- Les similitudes et divergences dans l'exercice du pouvoir

1) Les similitudes

- Concentration de pouvoirs ;
- Le caractère libéral de l'économie ;
- Privation des libertés : politiques, civiles ou associatives ;
- Le règne de l'arbitraire ;
- L'inégalité sociale

- L'exercice du pouvoir n'obéit pas aux normes constitutionnelles
- Exercice du pouvoir à durée indéterminée

2) Les divergences

- Dans la monarchie, l'Etat s'incarne dans le monarque détenteur de tous les pouvoirs, tandis que dans la dictature, le pouvoir est exercé par une minorité d'individu
- La notion de citoyenneté n'existe pas en monarchie existe dans les régimes de dictatures
- Le caractère divin du pouvoir en monarchie, tandis que le dictateur s'appuie sur le peuple à travers le culte de la personnalité et la propagande inlassable

Conclusion :

- 1) **Bilan :** de ce qui précède, la monarchie et la dictature sont parmi les plus anciens régimes politiques au monde.
- 2) **La réponse à la problématique :** Ces deux régimes présentent de nombreuses similitudes et divergences du point de vue de l'accession et de l'exercice du pouvoir
- 3) **Ouverture :** Au regard de nombreuses mutations que le monde connaît, ces deux régimes qui existent dans certains pays, peuvent-ils encore survivre pendant longtemps ?

Sujet 2 : Explication de document

Introduction :

Prémabule des documents :

- **Nature :** extrait d'un discours
- **Auteurs :** Koffi Annan, ancien secrétaire général des Nations Unies
- **Idée générale :** Les droits de l'homme dans le monde

Plan :

- Les droits de l'homme comme un luxe pour l'Afrique
- Le lien entre le respect des droits de l'homme et la démocratie
- Les solutions préconisées pour le respect des droits de l'homme

Développement :

I- Les droits de l'homme comme un luxe pour l'Afrique

Cette phrase veut dire que certains dirigeants africains continuent de penser que les droits de l'homme ne sont pas nécessaires aux africains. Autrement dit, on ne devrait pas parler de droits de l'homme en Afrique. Par contre Koffi Annan condamne cette attitude des dirigeants africains et pense que les droits de l'homme doivent être respectés aussi bien en Afrique que partout dans le monde.

Transition :

1- Lien entre le respect des droits de l'homme et la démocratie

- Le respect des droits de l'homme est une valeur essentielle ou fondamentale de la démocratie, car, les droits de l'homme sont une série de droits politiques et de libertés civiles qui sont les piliers d'une véritable démocratie.
- En retour, la démocratie devient un environnement naturel pour la protestation et la réalisation des droits de l'homme. Ce lien est clairement défini dans l'article 21, alinéa 3 de la déclaration des droits de l'homme

Transition

II- Solutions envisagées pour le respect des droits de l'homme en Afrique

- - Au plan individuel, les peuples doivent se respecter mutuellement
 - Au plan national, mettre sur pied ou créer diverse institutions pouvant contrôler et sanctionner les violations graves des droits de l'homme
 - Organiser les élections libres et transparentes qui donnent à l'Afrique des dirigeants qui reconnaissent le peuple comme véritable détenteur du pouvoir

Conclusion :

- **Bilan** : les droits de l'homme restent un luxe en Afrique nonobstant l'existence de la démocratie
- **Réponse** : la conquête de n'est pas achevée, elle reste et demeure une quête permanente dans le monde
- **Ouverture** : l'Afrique est-elle prête pour la démocratie ?